

DONNÉES FINANCIÈRES DU PROGRAMME

Dépenses du programme d'indemnisation

Montant total versé aux agriculteurs (en euros) : _____

NB : Un état récapitulatif des montants d'indemnités versés aux agriculteurs, conforme au modèle annexé au présent formulaire, devra être joint à votre dossier de demande de paiement

Plan de financement

Financeurs sollicités	Montant en euros	Taux
Montant de l'aide nationale sollicité		
Autofinancement section commune		
Autofinancement section spécialisée		
Emprunt		
Autres * :		
- _____		
- _____		
- _____		
Sous total financeurs privés		
TOTAL GÉNÉRAL		

*préciser le nom et les coordonnées

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

Toute fausse déclaration est passible de sanction pénale en vertu des articles 441-1 à 441-12 du Code pénal et entraîne la nullité de la demande.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « Constitue un faux, toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. » (Code pénal, art.441-1).
- « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quel que moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (Code pénal art.441-6).

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

Pièces	Pièce jointe	Sans objet
Le présent formulaire de demande de paiement complété et signé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
État récapitulatif des montants d'indemnités versées aux agriculteurs (cf modèle fourni en annexe du présent formulaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
État démontrant l'affiliation des agriculteurs indemnisés au fonds de mutualisation (paiement de la cotisation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant, un état démontrant l'affiliation de l'agriculteur indemnisé à une section spécialisée (paiement de la cotisation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des pertes économiques indemnisées et le montant pour chacune d'entre elles, répartis par agriculteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fichiers informatiques utilisés pour appliquer à chaque bénéficiaire les formules de calcul des dommages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les documents permettant de vérifier l'exactitude des composantes des formules de calcul	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatifs de versement des indemnités aux agriculteurs (copie des relevés de compte du fonds de mutualisation faisant apparaître le débit correspondant et la date de débit)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Factures ou copies de factures ou toute autre pièce comptable de valeur probante équivalente permettant d'attester la réalité des dépenses du fonds de mutualisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copies de pièces non comptables permettant d'attester de façon probante la réalisation effective de l'opération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE (SUITE)

Pièces	Pièce jointe	Sans objet
L'engagement qu'il a été procédé à la vérification des pièces justificatives fournies par les agriculteurs et que le fonds s'est assuré, pour chacun des agriculteurs concernés de leur éligibilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compte-rendu de la vérification du statut d'agriculteur actif attestant que pour chaque agriculteur le caractère d'agriculteur actif a été vérifié : type de vérifications effectuées, pièces demandées, coordonnées des interlocuteurs contactés (Directions départementales du territoire et de la mer (DDT/M), agriculteur), conclusion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation sur l'honneur dans laquelle le fonds de mutualisation déclare ne solliciter et ne bénéficier d'aucun autre financement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif établi par l'expert en charge de la certification de la comptabilité du fonds de mutualisation attestant de l'absence de financement par d'autres régimes européens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'engagement d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir réparation des pertes économiques subies dans le cas où l'origine du foyer de maladie ou de l'incident environnemental peut être imputée à un responsable identifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant, les justificatifs relatifs au paiement de frais financiers associés à l'emprunt commercial contracté par le fonds de mutualisation pour financer une partie du programme d'indemnisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) dans le cas où vous souhaitez que l'aide soit versée sur un autre compte que celui indiqué dans l'en-tête du formulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copies des pièces permettant de s'assurer de l'absence de double financement pour chacun des agriculteurs concernés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Financement collectivités territoriales : - les copies des courriers envoyés par le fonds de mutualisation aux collectivités territoriales susceptibles d'être intervenues auprès des agriculteurs - les copies des réponses de ces collectivités territoriales au fonds de mutualisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurances : - la copie du courrier envoyé par le fonds de mutualisation aux Compagnies d'assurances ou à la Fédération Française des Assurances (FFA) demandant si elles sont susceptibles d'être intervenues auprès des agriculteurs ; - la copie de la réponse de la Compagnie d'assurances ou de la FFA au fonds de mutualisation et le cas échéant les démarches faites auprès des Compagnies d'assurances concernées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>